

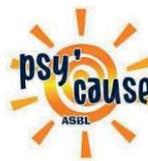
DE L'EXPÉRIENCE À LA FORMATION : TÉMOIGNAGE DE JEAN-PAUL NOËL DE L'ASBL PSY'CAUSE

Un des objectifs de l'association Psy'Cause est d'éviter le plus possible les mises en observation. Voici le récit d'une intervention spectaculaire d'un Pair aidant. Heureusement elles sont rarement aussi violentes. Depuis cette intervention, Jean-Paul Noël a eu la possibilité de donner une formation à certains policiers, ce qui a permis d'éviter plus souvent les mises en observation.

Par une fin d'après-midi, je rencontre une voisine. Nous nous connaissons de longue date, en fait depuis plus de cinquante ans. Elle m'explique que son fils cadet est expulsé du domicile familial. Elle a fait tout son possible pour le garder sous son toit, mais ce n'est plus possible, il devenait invivable, à près de quatre-vingts ans, la maman n'a plus la force de gérer les confits incessants, problème d'alcool, trouble du comportement... ! Elle a géré ses biens jusqu'il y a peu, les rapports devenant trop compliqués. Un administrateur de biens vient d'être désigné.

L'échéance d'expulsion n'est plus que de quelques jours. Elle me demande si je connais un appartement à louer. Elle et monsieur D. du service d'Assistance Policière aux Victimes de la zone de police Vesdre (Verviers) n'ont rien trouvé pour le moment. A tout hasard je me balade dans notre commune. Je remarque une affiche dans le quartier. Je prends contact avec le propriétaire, nous nous rencontrons le soir même. Après avoir expliqué la situation, il accepte de louer son bien. Le lendemain avec la maman et son fils nous visitons l'appartement. Le bail est signé avec l'accord de l'administrateur de biens. Son fils n'a jamais vécu seul et la maman est un peu inquiète. Je lui promets que notre association accompagnera son fils et qu'au regard de notre expérience ça devrait bien se passer.

Lors d'une visite chez la maman, monsieur D. du



ASBL Psy'Cause - L'association a pour objectif de défendre et promouvoir l'accueil et la qualité des soins en santé mentale

Email : j-p.noel@psy-cause.be

Site : www.psy-cause.be

Service d'Assistance Policière aux Victimes – SAPV de Verviers est étonné de mon intervention. Il demande que je le contacte. Je prends donc rendez-vous. Le service est composé de 5 personnes. Un inspecteur, une criminologue, deux psychologues et un assistant social. Nous décidons qu'ils feront appel à notre association en cas de besoin.

Quelques semaines plus tard, je reçois un appel. Une personne est en crise, et pour éviter une mise en observation, il propose que je me rende sur place. Bien entendu j'accepte. Une fois sur place, je pense pouvoir calmer la personne. Monsieur Y vocifère et insulte tout le monde. Soudain, il sort une hachette et tente de défoncer la porte de l'appartement de ses parents. Les policiers veulent intervenir. Je demande un instant pour éventuellement calmer le forcené.

Je m'approche prudemment et calmement de monsieur Y. Je m'efforce d'entrer en contact. Le contact s'engage, j'entame un dialogue en espérant pouvoir calmer cette personne. Après quelques minutes, la colère n'est plus que verbale. Il me remet la hachette, tout en insultant les policiers. J'ai obtenu la permission de raccompagner monsieur Y chez lui, je lui promets de lui rendre visite le lendemain. Quatre pairs aidants de notre association se sont succédé, aucun n'a résisté longtemps à la difficulté d'accompagner une personne avec un trouble de la personnalité borderline.

Il y a maintenant plus de cinq ans que j'accompagne cette personne. Quand il m'agresse (parfois très violemment), je me dis « ce n'est pas lui, c'est la maladie ». Une seule fois, je lui ai dit qu'il dépassait les limites. Pour bien me faire respecter, je lui ai dit qu'il ne me verrait plus pendant un mois, et que je ne répondrais pas au téléphone. Il ne dépasse plus les frontières bien qu'il s'emporte toujours.

Voilà donc une possible mission que peuvent rencontrer certains pairs aidants.

Un savoir expérientiel utile

J'ai moi-même été très colérique lors de certains épisodes psychotiques, dans ces moments nous sommes emportés dans des situations paroxystiques pratiquement ingérables. Fort heureusement chez moi ces problèmes sont résolus depuis de nombreuses années. Ces expériences me donnent

un savoir expérientiel étendu et fort utile.

Je précise que lors de mon service militaire en 1974, j'ai été ambulancier, ce qui me permet de ne pas avoir peur d'une situation violente. Je sais aussi par expérience que les crises chez des personnes relevant de la psychiatrie sont rarement dangereuses, c'est surtout effrayant (tout dépend de l'expérience personnelle de chaque pair aidant).

Jean-Paul NOËL,
ASBL Psy'Cause

